

Sujet de Droit Constit infaisable en 1ère année?

Par **SedLex**, le **01/06/2010** à **17:42**

Bonsoir,

En constitutionnel, nous avons le choix entre un commentaire de texte, et une dissertation qui avait pour sujet: "La Révision du Sénat sous la Vème". Ca me paraissait infaisable, j'ai donc pris le commentaire.

Qu'en pensez-vous? N'est ce pas un sujet trop précis pour en faire une dissertation?

Par **alex83**, le **01/06/2010** à **17:55**

Salut,

C'est effectivement très précis a priori. En tout cas sa demande de développer des partie du cours pas forcément super intéressante. Je sais pas sur quoi était ton commentaire mais je pense que tu choix a été judicieux =)

De quoi tu peux parler, la reforme (avorté par les français) de 69 avec les rivalités entre le gaullisme (voire De Gaulle précisément) et Gaston de Monnerive (le sénat qui ne voulait pas de la politique de l'UNR ; le mode d'élection qui d'une obsolescence monstre mais qui n'a pas été revu (et encore, c'est pas tellement dans le sujet : "les élu du seigle et de la châtaigne" [Duverger]) ; le sénat qui est toujours à droite (pareil, je suis pas sûr que ça rentre dans le sujet) ; peut-être aussi quand Poher saisit le CC sur 1971 (toujours pareil : est-ce vraiment le sujet) ; et les projet de reforme du gouvernement...

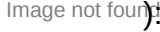
Par **SedLex**, le **01/06/2010** à **17:59**

Exactement, si j'avais été obligé de le traiter j'aurais scindé le sujet en I Ce qui a été fait II Ce qui pourrait être fait...

Mais c'était clairement pas faisable, en tout cas pour moi. Du coup, commentaire d'un texte de P. Avril paru dans la Revue Pouvoirs... J'ai fait une bonne intro, pour le reste, on verra!

Par **Scrat30**, le **17/06/2010** à **18:12**

C'est vrai que le sujet me parait complexe néanmoins voici quelque pistes que j'aurais

soulevé (mais pas assez suffisant pour faire la dissert ):

- La révision, parler des mécanismes de révision (art 11 et 89)
- Donner un exemple d'échec de réforme du Sénat car on sait que De Gaulle en 1968 avait tenté de faire une révision la dessus et ca a abouti à un référendum négatif puis à sa démission
- Le role du Sénat sous la Vème (assez bete mais bon on peut éventuellement rapeller son role au passage)
- Le fait qu'avec la réforme de juillet 2008, le Sénat se voit renforcer (représente mieux les collectivité territoriales)

:(

Voila ce que j'aurais mis mais bon avec ca c'est pas suffisant  (voir meme hors sujet)

Par **alex83**, le **17/06/2010** à **19:42**

[quote:3h7nc7kr]Le fait qu'avec la réforme de juillet 2008, le Sénat se voit renforcer (représente mieux les collectivité territoriales)[/quote:3h7nc7kr]

=O Ça m'échappe, tu as de la doc. la dessus, des sources ??